PROCÈS-VERBAL

De la preﬅation du Serment à Arles, le jour Anniverſaire de la Fédération nationale.

L'AN mil ſept cent quatre-vingt-onze & le quatorzième du mois de juillet premier jour de l'an troiſième de la liberté françaiſe, la Garde nationale d'Arles, la brigade de la Gendarmerie nationale établie en cette Ville & le détachement du huitième Régiment de Dragons ci-devant de Penthièvre en garniſon ici, ſe ſont, enſuite de l'invitation faite par la Municipalité, rendus ſur la place Antonelle à onze heures du matin pour y renouveller la Fédération ordonnée par les Décrets de l'Aſſemblée nationale & prêter le Serment preſcrit.

Peu de temps après ſe ſont rendus ſur cette place l'Adminiﬅration générale du Diﬅrict d'Arles, le Conſeil général de la Commune, le Tribunal du Diﬅrict, les Juges de Paix & le Bureau de Paix, qui, les uns & les

autres avoient été invités à cette cérémonie, & qui se sont tous placés sur le perron des escaliers de l'église Notre-Dame la Principale.

M. Mouret, Président du District, a dit:

Braves Arlésiens, courageux Militaires, vous tous Citoyens Frères & Amis, ce jour à jamais solemnel nous retrace un événement que les âges passés n'auroient pas même soupçonnés & qui fera l'étonnement & le bonheur de la race future. D'intrépides Citoyens, c'est-à-dire, des Français renversèrent dans un instant, ce monument redoutable que le despotisme avoit élevé, dans les accès de sa tirannie, & qu'il avoit fortifié de tous ses puissans moyens. Le triomphe fut aussi prompt que brillant. Vous devintes vainqueur, mais vainqueur du monstre le plus hideux, l'esclavage. Vous reconquites cette liberté sainte, qui au dire de Paul est l'appanage des véritables enfants de Dieu. Voulons-nous la conserver? Il nous reste de nous signaler par une nouvelle victoire, la plus difficile de toutes, celles que nous remporterons sur nous-même. Oublions pour jamais les illusions qui nous divisèrent. La réunion des cœurs & des esprits, la profession des



vrais principes nous rendront non-ſeulement invincibles, mais même inattaquables. Quelques ſoient nos opinions, ſi nous avons fait quelques pas dans la ſcience du gouvernement, nous ne douterons pas que l'intérêt de tous, que le ſalut de tous, que le bonheur de tous, demande, exige, que s'achève l'indeſtructible ouvrage de notre Conſtitution à laquelle nous allons jurer de nouveau d'être fidèles.

Viens, deſcend des cieux, Divinité tutélaire, répand ſur cet Empire ta lumière féconde, & bannis-en à jamais les ténèbres de l'erreur & des préjugés qui retardent la marche de nos Loix, vivifie dans tous les Français ces ſentimens héroïques qui nous font immoler nos intérêts les plus chers, au bonheur public. Sparte idolâtre en montra de pareils, la France chrétienne ſeroit-elle moins généreuſe ? Tu jettas dans le cœur de tous ſes habitants le germe précieux des vertus capables de nous élever à la même hauteur, ranime-le dans les uns, conſerve-le dans les autres. Que tes regards bienfaiſants ne ſe détournent jamais de ce vaſte état. Que l'influence de ta bonté s'y faſſe ſentir d'une manière ſpéciale. Ce ſont les vœux ardents

que t'adreſſe aujourd'hui un de tes fidèles adorateurs, en qui tu as toujours ſoutenu l'amour le plus inviolable pour le ſalut du peuple.

Au moment où le méridien d'Arles ſe préſentoit au ſoleil, M. le Maire, s'adreſſant au Peuple entier, dirigeant ſa main vers l'aſtre, & le fixant autant qu'il peut être fixé, a dit :

CITOYENS,

QUEL grand & immortel ſignal! ..... C'eſt aux voûtes du Ciel que le patriotiſme français a placé ſon point de ralliment ... à ce ſigne éclatant, la Nation, attentive .... impatiente .... s'émeut à la fois, ſe lève toute entière .... la voilà débout .... ſuſpens, s'il ſe peut, ſuſpens un ſeul moment ton mouvement éternel & rapide .... jamais plus grand ſpectacle ne fut digne de t'arrêter .... mais, je me trompe .... hâte plutôt & pourſuis ton cours .... tout l'occident de la France t'appelle ... partout un concours unanime te ſera offert .... quatre millions de bras armés s'éléveront ſucceſſivement, ſans interruption & comme

ensemble . . . . . tous les cœurs français béniront & marqueront par un serment sacré le point constitutionnel de ta course . . . . Cette Constitution dont nous sommes tous idolâtres, a plus d'un rapport avec toi . . . . tu nous parois le plus bel ouvrage de la Divinité . . . . ; elle est assurément la plus belle œuvre de l'homme . . . . comme elle, tu répans, indistinctement, sur le fort ou le foible, le riche ou le pauvre, ta lumière pure & le trésor entier de tes influences . . . . ; impartiale & bienfaisante comme toi-même, elle veille également sur tous, elle entretient, elle rend inépuisable la source vivifiante & régénératrice des vrais principes, des vertus fières, des bonnes loix . . . . . . Enfin, ô soleil, si tout ce qui brille au firmament est comme éteint dès qu'on t'apperçoit, si tout éclat s'efface & se confond dans le tien, si tu sembles régner seul dans l'espace, un jour, sans doute, notre immortelle Constitution régnera seule sur la terre.

M. Lenice, Président du Tribunal du District a ensuite prononcé un Discours analogue à la cérémonie qui a été applaudi.

A l'inſtant où M. Lenice finiſſoit ſon Diſcours, midi ſonna . . . . M. le Maire, ſur le milieu du perron, parlant à la Garde nationale, à la Brigade de la Gendarmerie nationale & au détachement de Dragons n.° 8 ci-devant Penthièvre, en garniſon dans cette Ville, dit:

Citoyens - Soldats, Soldats - Citoyens, je ne veux point affoiblir par de vains diſcours, je n'ai garde de corrompre par le mélange de paroles étrangères, la pureté du ſerment que nous allons renouveller. Rien n'eſt digne d'un tel engagement, ſi ce n'eſt la formule même qui l'énonce & le fonds de tous vos cœurs.

„ Nous jurons d'être à jamais fidèles à „ la Nation, à la Loi & au Roi.

„ De maintenir de tout notre pouvoir la „ Conſtitution décrétée par l'Aſſemblée Na- „ tionale & acceptée par le Roi.

„ De protéger conformément aux Loix, „ la ſureté des perſonnes & des propriétés.

„ La circulation des grains & ſubſiſtances „ dans l'intérieur du royaume.

„ La perception des contributions publi- „ ques ſous quelques formes qu'elles exiſtent.

„ De demeurer unis à tous les Français
„ par les liens indissolubles de la fraternité.

Lequel serment a été tout de suite prêté, non-seulement par toute la Garde nationale, la Brigade de la Gendarmerie nationale, le détachement du Régiment n.° 8, en levant par chaque individu la main & en prononçant le mot *Je le jure*; mais encore par tous les spectateurs de l'un & de l'autre sexe qui étoient en grand nombre, & qui ont tous à l'envi répété les cris de *vive la Nation, la Loi & le Roi.*

Le Serment prêté on a été dans l'église Saint Trophime entendre la Messe après laquelle il a été chanté un *Te Deum.*

Ce fait tous les assistans se sont retirés & se sont divisés en plusieurs portions qui ont été chacunes faire des dînés patriotiques, après lesquels il y a eu des farandoules dans la Ville, & le Conseil général de la Commune rentré à l'Hôtel-de-Ville, on a signé le présent Procès-Verbal.

A ARLES, Chez JACQUES & GASPARD MESNIER, Père & Fils, Imprimeurs de la Nation & de la Commune.

806